

N° 189

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MARDI 11 DÉCEMBRE 1973

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-236, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada et modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

M. Macdonald (Rosedale), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur la Table,—Avis de motion des voies et moyens visant à modifier la Loi sur la taxe d'accise. (Texte français et anglais). (Document parlementaire n° 291-1/310D).

Le débat reprend sur la motion de M. Macdonald (Rosedale), appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill

C-236, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada et modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

Le débat se poursuit;

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-224, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada (N° 2).

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.